

Conseil Municipal du 22 Juillet 2020

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt,
et le Mercredi 22 Juillet à 9h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, et pour des raisons de sécurité sanitaire à l'Auditorium de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres, qui s'est retiré pour la présentation et le vote des Comptes Administratifs 2019 (du point 2 : Compte Administratif 2019 Budget Principal au point 6 inclus : Compte Administratif 2019 Budget Annexe des Parkings Métropole).

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, CAMOIN, MAYOR, FALCO, GARCIA, AYOT, IMBERT, SANTINI, COLSON, QUET, ARAGNEAU, BREMAUD, TRAMONTIN, EINAUDI, MORA, ALVERNHE, BLANCHON, GEFFRAULT, GRIMALDI, PRIAUD, SLOTTA, TRONC, RAOULT, CABBILLAU, DECOMBIS, GODIN, AQUARON, SIERRA, GOUIN, REYNAUD, PLANELLES, PRETOT (jusqu'au point 38 Modification et réactualisation du Règlement Intérieur du collège Alain Savary), CAILLAT, CRIADO, GABANOU.

Absents excusés :

M. BERNARDET, Conseiller Municipal, procuration à Mme AYOT
Mme BRAHMIA, Conseillère Municipale, procuration à M. BREMAUD
Mme LOPEZ, Conseillère Municipale, procuration à Mme TRAMONTIN
Mme LEBAN, Conseillère Municipale, procuration à M. PRETOT
M. ESNAULT, Conseiller Municipal, procuration à M. CAILLAT
Mme BOUTROUX, Conseillère Municipale
M. PRETOT, Conseiller Municipal (à partir du point 39 Acceptation de don d'œuvres par la Ville d'Istres)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9 H 00. Monsieur Michel COLSON désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A - Communications de Monsieur le Maire

1) Hommages

Une minute de silence est observée à la mémoire de :

- Monsieur François SANTOS, décédé le 18 juillet à l'âge de 79 ans. Monsieur le Maire annonce qu'en son hommage, le futur pôle social qui prendra place à l'ancienne résidence Edilys portera son nom,
- Monsieur Francis DHENAIN, décédé le 9 Juillet à l'âge de 82 ans. Il endossait le costume du Père Noël lors des Fêtes de fin d'année.

2) Covid 19

Après avoir pris les renseignements auprès des professionnels de santé, laboratoires d'analyses et maisons de retraite, Monsieur Michel COLSON, Adjoint délégué à la Santé, confirme qu'il n'y a aucun cas de Covid 19 sur Istres, à ce jour.

3) CPCAM

Monsieur le Maire indique que l'agence d'Istres de la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône a réouvert ses portes au public depuis le 9 Juillet 2020, après une fermeture liée à l'épidémie du Covid 19 depuis le 17 Mars dernier.

4) Carte Scolaire

Monsieur le Maire présente la carte scolaire délivrée par l'Inspection Académique en avril 2020 :
6 fermetures de classes en maternelle dans les écoles suivantes : Elise et Jean Mille, Pierre Armanet, Clé des Champs, Pierre Mendes France, Raoul Ortollan, Clos de la Roche
2 fermetures de classes en élémentaire dans les écoles suivantes : Raoul Ortollan, Camille Pierron,
2 ouvertures de classes en élémentaire dans les groupes scolaires suivants : Jules Ferry, Maurice Gouin,
A cela s'ajoute l'ouverture officielle d'une classe déjà en fonctionnement depuis septembre 2019 à l'école Maurice Gouin, et le déplacement de la classe ULIS de l'école élémentaire Jacqueline Auriol vers l'école Elise et Jean Mille.

B – Approbation du Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 Mai 2020 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

C - Décisions valant délibérations du 5 Juin au 10 Juillet 2020

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 5 Juin au 10 Juillet 2020, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

FINANCES

1 – Comptes de gestion de l'exercice 2019

- POUR : 38 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse)
- CONTRE : 2 voix (Liste En Avant Istres)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires)

Monsieur le Maire quitte la séance. Madame Nicole JOULIA, désignée, prend la présidence de la séance.

2 – Compte administratif 2019 - budget principal

- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres !)
- CONTRE : 5 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste En Avant Istres)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)

3 – Compte administratif 2019 - budget annexe de la régie municipale des transports

- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres !)
- CONTRE : 2 voix (Liste En Avant Istres)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)

- 4 – Compte administratif 2019 - budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres**
- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres !)
 - ABSTENTIONS : 7 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)
- 5 – Compte administratif 2019 - budget annexe de la régie des agents de la ville d'Istres**
- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres !)
 - ABSTENTIONS : 7 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)
- 6 – Compte administratif 2019 - budget annexe des parkings Métropole**
- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres !)
 - ABSTENTIONS : 7 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)
- Monsieur le Maire réintègre la salle de l'Auditorium et reprend la présidence de la séance.*
- 7 – Affectation du résultat de fonctionnement 2019 - budget principal**
- POUR : 40 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires)
 - CONTRE : 2 voix (Liste En Avant Istres)
- 8 – Budget primitif 2020 – budget principal**
- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !)
 - ABSTENTIONS : 7 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- 9 – Budget primitif 2020 - budget annexe de la régie municipale des transports**
- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !)
 - ABSTENTIONS : 7 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- 10 – Budget primitif 2020 - budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres**
- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !)
 - ABSTENTIONS : 7 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- 11 – Budget primitif 2020 - budget annexe de la régie des agents de la ville d'Istres**
- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !)
 - ABSTENTIONS : 7 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- 12 – Budget primitif 2020 - budget annexe des parkings Métropole**
- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !)
 - ABSTENTIONS : 7 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- 13 – Autorisations de programme et crédits de paiement – budget principal**
- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !)
 - ABSTENTIONS : 7 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

14 – Autorisations de programme et crédits de paiement - budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !)
- ABSTENTIONS : 7 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

15 – Gestion du périmètre urbain d'irrigation - Transfert à la ville d'Istres de l'emprunt A29102JP souscrit par l'association syndicale autorisée des Arrosants de Craonne - Modification de la date du transfert

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (TRONC Didier)

16 – SEM Pôle aéronautique Istres - Etang de Berre - avance en compte courant d'associés

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

17 – Fonds "covid Résistance" - réabondement

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

18 – Covid-19- Repas pour les personnes dans le besoin - Valorisation des charges à rembourser par le CCAS

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

19 – Remise gracieuse partielle de dette - Eau du Boucasson - Budget Principal - Exercice 2020

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

20 – Concours aux associations – Exercice 2020

A VOS BASKETS 700 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AC&VG ISTRES - ENTRESSEN ET OUEST PROVENCE - 2 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADEVIMAP – DEFENSE DES VICTIMES DE MALADIE PRO - 2 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADIRP ASS DEPORTES INTERNES RESISTANTS - 2 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AIDE AUX ECOLIERS D'AMBANJA - 600 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AMICALE 25ème RÉGIMENT GÉNIE DE L'AIR - 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES - 1 950 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AMICALE DES PLAISANCIERS ÉTANG BERRE - 1 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AMICALE DES RETRAITES D'ASCOMETAL - 900 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AMICALE DES VEUVES ET ANCIENS DES AMDBA ET DE L'AERONAUTIQUE - 350 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AMICALE PERCHE ISTREENNE - 1 350 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AMICALE PHILATELIQUE - 450 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AMMAC AMICALE DES MARINS ET ANCIENS COMBAT. - 2 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

APF (ASSOC PARALYSES DE FRANCE) FRANCE HANDICAP - 450 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASS ANTONIN HEINTZ POUR LE SOURIRE D'UN ANGE - 2 400 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASS DES ANCIENS DE LA BASE CHARLES MONIER - 400 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASS DES EAUX PLUVIALES DES PIBOULES VERTES - 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASS DES HABITANTS DE L'OREE DU PARC - 630 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASS DES LOCATAIRES HLM MEDITERRANEE - 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASS DES RETRAITES DE LA SIDERURGIE & METAL - 1 300 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASS QUARTIER CAMPAGNE BAÏLE - LES NARCISSES - 700 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASS QUARTIER LES CRAUX SUD - 300 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSO PLAISANCIERS PORT HEURES CLAIRES - 1 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION DES JARDINIERS DU GRAND SUD - 2 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES D'ENTRESSEN - 1 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION ENSEMBLE FACE AU BURN OUT 13 - 400 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION LA CARDALINE - 2 500 euros - adopté

- POUR : 38 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (QUET Catherine, COLSON Michel , GEFFRAULT Loïc, CABBILLAU Lara)

ASSOCIATION NEJMA - 1 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION POUR LE RANQUET - 2 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE COUTAREL - 1 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DAUDET - 1 600 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE PASTEUR - 1 300 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE SAVARY - 1 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE RIMBAUD - 2 200 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION DU HAMEAU DES PIGNES - 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION USEP ISTRES - 3 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

BOXE FRANCAISE ISTREENNE - 1 400 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CALLIOPE - 1 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CHORALE PROVENCALE D'ISTRES - 2 700 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (JOULIA Nicole)

CIQ CLOS DU VIEUX MAS - 200 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CIQ DU BOUCASSON & BRUANTS - 800 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (MORA Claude)

CIQ DU TOUR DE L'ETANG DE L'OLIVIER - 1 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CIQ FEUILLANTINES - 700 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CIQ HEURES CLAIRES - 1 500 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (CAMBILLAU Lara)

CIQ LA BOCAGERES - 200 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CIQ LA PREDINA - 1 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CIQ LES GARGUILLES - 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CIQ PONT DE CANADEL - 750 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CIQ TANTE MARIE - 1 440 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (MORA Claude)

CIQ TRIGANCE - 2 200 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CLUB BILLARD ISTREEN - 1 350 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE BASE AERIENNE 125 - 1 800 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

COMITE D'ISTRES DU SOUVENIR FRANCAIS - 2 000 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)

COMITE DU FOIN DE CRAU - 800 euros - adopté

- POUR : 40 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (TRONC Didier, TRAMONTIN Céline)

COMITE ISTREEN DU MOUVEMENT DE LA PAIX - 180 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

COMITE JUMELAGE ISTRES RADOLFZEL - 2 500 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)

COMPAGNIE EVENEMENT - 2 700 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

COMPAGNIE NOUVEL ACTE - 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CP-RACING - 1 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
DETENTE PASSION - 2 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
ÉCOLE DE BOWLING D'ISTRES - 1 300 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (AQUARON Romain)

ENERGIE SOLIDAIRE 13 - 1 800 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
ENSEMBLE VOCAL PASSACAILLE - 3 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
ENTRE CES MOTS - 1 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
EOLE EVASION - 600 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
ESCOLO DI ARNAVEU - 700 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
ESPEREN - 2 700 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (CAMBILLAU Lara)

ET LE CINE VA - 3 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
ETOILE SPORTIVE ENTRESSEN JUDO - 2 800 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

FNACA ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE MAROC ET TUNISIE - 2 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
FOOTBALL LOISIRS ISTRES SOLIDARITE - 1 400 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

IGESA INSTITUTION DE GESTION SOCIALE ARMEES - 720 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
ISTRES MARCHE NORDIQUE - 250 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
ISTRES MULTIPASSIONS - 900 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
ISTRES RANDO LA PIERRE TROUVEE - 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
ISTRES SPORTS AIKIDO - 1 150 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
ISTRES SPORTS ALPILLE VOL LIBRE - 2 300 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
ISTRES SPORTS BOWLING - 3 000 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (AQUARON Romain)

ISTRES SPORTS PÊCHE SPORTIVE - 1 700 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS TAICHI CHUAN - 1 350 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LA BOULE DES MAGNANS - 1 150 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LA FLECHE ENTRESSENOISE - 2 850 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LA KIFFF - 1 800 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LA ROUE LIBRE ENTRESSEN - 2 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LE VENT DES ARTS - 450 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LES CONSTELLATIONS ISTREENNES - 2 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LES GUERRIERS DU LENDEMAIN - 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LES KOKINOUS - 2 800 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LES PETITS LOUPS D'ENTRESSEN - 1 500 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (LOPEZ Barbara)

LES RAMEURS DE L'OLIVIER - 1 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LES TROUBADOURS D'ISTRES - 1 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - 1 800 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX - 2 700 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

MELODY MAKER - 1 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

MON MORAL EN COULEUR - 2 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

MOUVEMENT VIE LIBRE - 1 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

NACHA SLAVIANKA - 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITE DE PROVENCE ET ISTRES - 1 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PHOTECHANGE - 900 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PIJETTE ET COMPAGNIE - 1 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PLATEFORME D'ART SOLIDAIRE - 900 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

POTAGER ISTREEN DES MAURETTES - 1 600 euros - adopté

- POUR : 38 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (EINAUDI Marc, BREMAUD Laurent, ALVERNHE Marie-José, QUET Catherine)

RAGE RIDERS - 700 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

RUGBY CLUB OUEST PROVENCE - 3 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

SAINT ETIENNE RENAISSANCE - 1 800 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (GARCIA Yves)

SAINT MITRE LES REMPARTS XV - 2 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

SNSM SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER - 1 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

SOCIETE DE CHASSE ENTRESSEN - 1 350 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

SOCIETE DE PÊCHE BAUSSENQ - 1 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DES MEDAILLES - 2 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

TEAM MOUSTIQUOPATHE - 1 900 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

TEAM THAI BOXING - 1 900 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

TOUR DE JEU - 1 200 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

TOUT POUR LE CHAT - 3 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

UNACITA ANCIEN D'INDOCHINE TOE AFRIQUE NORD - 2 000 euros - adopté
 - POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDET Alain)

UNION DELEGUES DEPARTEMENTAUX EDUCATION NATIONALE - 300 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

VITA NOVA - 2 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

YAMANOUNOU - 2 700 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

123 BEBE - 3 150 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AMICALE COMITE COMMUNAL FEUX FORET VILLE ISTRES - 3 000 euros - adopté
 - POUR : 40 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prennent pas part au vote : 2 voix (ARAGNEAU Alain, RAOULT Loïc)

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - 4 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASS LES AMIS DU VIEIL ISTRES - 3 500 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASS LES HABITANTS DU VIEIL ISTRES - 3 100 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION FAMILIALE ISTRES - 6 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE ISTREENNE - 3 800 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ATELIER D'LN - 10 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

BASKET CLUB ENTRESSEN - 8 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CABRIOLE - 13 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CARITHON - 3 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CLUB ENTREPRISES OUEST PROVENCE - 4 500 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CLUB NAUTIQUE ENTRESSEN - 4 750 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CLUB NAUTIQUE ISTRES - 3 300 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (CAMBILLAU Lara)

CLUB TAURIN PAUL RICARD ENTRESSEN - 4 900 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (TRAMONTIN Céline)

COMITE FETE DES BERGERS - 4 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

COMITE LOCAL LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES - 11 700 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CROIX ROUGE - 8 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

DÉFENSE KARATE TRAINING ISTREEN - 6 650 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ENTREE LIBRE - 7 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

EPONA - 11 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ESEI FOOTBALL - 14 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ESEI GYM VOLONTAIRE - 6 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

HARMONIE MUNICIPALE ETOILE D'ISTRES - 14 400 euros - adopté

- POUR : 40 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (BERNARDINI François, JOULIA Nicole)

ICAP (ASSISTANCE INFORMATIQUE) - 3 600 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES JUDO - 10 450 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES PLONGEE MAKO CLUB - 5 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS BADMINTON - 8 650 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS CYCLISME - 9 500 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS CYCLOTOURISME - 3 400 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS GYM VOLONTAIRE - 3 800 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES GYMNASTIQUE RYTHMIQUE - 6 200 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS NATATION - 13 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS TIR A L'ARC - 5 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS TRIATHLON - 11 000 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (GRIMALDI Patrick)

ISTRES SPORTS VTT - 7 150 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

JEUNES ET SOLIDAIRES - 4 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

L'ECOLE DU CHAT ISTREEN - 3 150 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LA BOULE GAZEUSE - 4 500 euros - adopté
 - POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)

LA BOULE SAUVAGE - 5 200 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LA CHRYSALIDE - 3 000 euros - adopté
 - POUR : 40 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prennent pas part au vote : 2 voix (GODIN Marie Angélique, GEFFRAULT Loïc)

LES AMIES DE GONSE - 6 750 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LES ORCHESTRUTIBLES - 3 500 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LES OREILLES EN FACE DES TROUS - 4 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LES RESTAURANTS DU COEUR RELAIS DU COEUR - 8 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LOU TRELUS - 5 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

MAISON DES JEUNES DE BAYANNE - 3 500 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

MAX OBJECTIF GRAND PRIX - 5 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

OISEAU CLUB D'ISTRES - 3 150 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ROLLER ISTRES - 4 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

SECOURS CATHOLIQUE - 4 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

SHOTO KARATE ENTRESSEN - 3 800 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

SOCIETE DE CHASSE ISTRES VILLE NOUVELLE - 12 850 euros - adopté
 - POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prend pas part au vote : 1 voix (RAOULT Loïc)

SOCIETE DE TIR ISTRES FOS - 5 700 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

SOCIETE DES JOUEURS ISTREENS - 4 750 euros - adopté
 - POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prend pas part au vote : 1 voix (FALCO Carole)

TORO CLUB PAUL RICARD ISTREEN - 14 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

UNION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO CULTURELS DES BDR - 4 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

VIEILLES GUIMBARDES VIEILLES BECANES - 3 500 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASS CULTURE ARTS PLASTIQUES ET PATRIMOINE - 141 686 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASS NAUTIQUE OMNISPORT ISTREENNE - 23 896 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CENTRE EQUESTRE ISTRES - 30 000 euros - adopté

- POUR : 37 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 5 voix (REYNAUD Jade, LEBAN Michèle, SANTINI Patricia, RAOULT Loïc, CABBILLAU Lara)

CENTRE SOCIAL DES QUARTIERS SUD - 380 483 euros - adopté

- POUR : 37 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 5 voix (BERNARDINI François, BREMAUD Laurent, GODIN Marie Angélique, CAMOIN Céline, EINAUDI Marc)

CENTRE SOCIAL ET D'ANIMATION PIERRE MIALLET - 460 132 euros - adopté

- POUR : 37 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 5 voix (BERNARDINI François, BREMAUD Laurent, TRAMONTIN Céline, SLOTTALA Françoise, LOPEZ Barbara)

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE - 318 508 euros - adopté

- POUR : 37 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 5 voix (SIERRA Jérôme, BERNARDINI François, BREMAUD Laurent, CAMOIN Céline, REYNAUD Jade)

CLCV CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE - 19 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

COLINE - 60 000 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (JOULIA Nicole)

COMITE DES FETES D'ENTRESSEN - 18 000 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (TRAMONTIN Céline)

ESPACE PLURIEL JEUNES - 325 947 euros - adopté

- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 7 voix (BERNARDINI François, JOULIA Nicole, CAMOIN Céline, SIERRA Jérôme, REYNAUD Jade, IMBERT Pierre, ALVERNHE Marie-José)

ETOILE GYMNIQUE ISTRES ENTRESSEN - 108 633 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

FIL D'ARIANE - 638 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

FOOTBALL CLUB ISTRES RASSUEN - 75 768 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

GAT AND CO - 20 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

GROUPEMENT ISTREEN DES PROFESSIONS DE SANTE - 45 000 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES ENTRESSEN CANOË KAYAK - 21 379 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (SLOTTALA Françoise)

ISTRES FOOTBALL CLUB - 489 043 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES PROVENCE HANDBALL - 1 462 841 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES PROVENCE VOLLEY - 493 897 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SOLIDARITE - 16 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS ATHLETISME - 20 474 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS BASKET - 60 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS ESCRIME - 9 032 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS HALTEROPHILIE - 21 400 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS NATATION SYNCHRONISEE - 8 115 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS TENNIS - 97 400 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES TEMPS LIBRE EVASION - 361 561 euros - adopté
 - POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prennent pas part au vote : 7 voix (BERNARDINI François, CRIADO Rose, GOUIN Géraldine, QUET Catherine, BLANCHON Johny, MORA Claude, GEFFRAULT Loïc)

ISTRES TENNIS DE TABLE - 170 000 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

JEUNESSE SPORTIVE ISTREENNE - 68 355 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

L'AVANCEE - 67 697 euros - adopté
 - POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LE MAILLON - 473 000 euros - adopté
 - POUR : 40 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prennent pas part au vote : 2 voix (BERNARDINI François, COLSON Michel)

LES BOUTIQUES D'ISTRES - 30 000 euros - adopté
 - POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prend pas part au vote : 1 voix (DECOMBIS Véronique)

MAISON POUR TOUS - 401 839 euros - adopté
 - POUR : 39 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prennent pas part au vote : 3 voix (BERNARDINI François, BREMAUD Laurent, GEFFRAULT Loïc)

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS - 261 150 euros - adopté
 - POUR : 40 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prennent pas part au vote : 2 voix (SANTINI Patricia, GOUIN Géraldine)

PEGASE - 22 500 euros - adopté
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PUGIL'ISTRES - 37 177 euros - adopté
 - POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
 - Ne prend pas part au vote : 1 voix (SANTINI Patricia)

PULSION - 156 000 euros - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (JOULIA Nicole)

TENNIS CLUB ENTRESSEN ISTRES - 22 300 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

21 – Attribution de subventions exceptionnelles aux associations et sportifs de haut niveau - exercice 2020

TENNIS CLUB ENTRESSEN ISTRES - 22 300 euros - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AU BOUT DE LA ROUTE (reforestation, en partenariat avec l'ONG "UP2GREEN", dans les Andes Colombiennes 750 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

GES - SPPI PACA (réduire les pollutions en santé environnement) 5 000 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Isaure MEDDE (sportive de haut niveau sur les circuits internationaux de VTT) 5 000 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LA CHRYSALIDE DE MARTIGUES ET DU GOLFE DE FOS (accueil des handicapés durant la période de lutte contre la propagation du Covid-19) 2 000 € - adopté

- POUR : 40 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (GODIN Marie Angélique, GEFFRAULT Loïc)

LES COUDOULETS DE LA CRAU (Chemin des Crèches à Entressen le 17/12/2019) 500 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

SOCIETE DE CHASSE D'ENTRESSEN (location des terrains de chasse) 4 000 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ETOILE GYMNIQUE ISTRES ENTRESSEN (achat d'un praticable) 10 800 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION LA CARDALINE (achat de matériel) 3 000 € - adopté

- POUR : 38 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (QUET Catherine, COLSON Michel , GEFFRAULT Loïc, CABBILLAU Lara)

22 – Attribution de subventions aux établissements publics et règles municipales - Exercice 2020

CCAS 4 047 000 € - adopté

- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prennent pas part au vote : 8 voix (BERNARDINI François, BREMAUD Laurent, GOUIN Géraldine, QUET Catherine, TRAMONTIN Céline, COLSON Michel , GEFFRAULT Loïc, PRETOT Robin)

CCAS Exceptionnelle (repas Covid) 158 000 € - adopté

- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prennent pas part au vote : 8 voix (BERNARDINI François, BREMAUD Laurent, GOUIN Géraldine, QUET Catherine, TRAMONTIN Céline, COLSON Michel , GEFFRAULT Loïc, PRETOT Robin)

EPIC OFFICE DE TOURISME 713 731 € - adopté

- POUR : 24 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires)
- Ne prennent pas part au vote : 18 voix (QUET Catherine, DECOMBIS Véronique, AYOT Suzelle, GOUIN Géraldine, MORA Claude, CAILLAT Michel, CAMOIN Céline, QUARTERON Romain, SIERRA Jérémy, TRAMONTIN Céline, GRIMALDI Patrick, JOULIA Nicole, LOPEZ Barbara, ALVERNHE Marie-José, GARCIA Yves, PRETOT Robin, CRIADO Rose, GABANOU Grégory)

REGIE DE LA MAISON FAMILIALE 300 000 € - adopté

- POUR : 36 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prennent pas part au vote : 6 voix (DECOMBIS Véronique, AQUARON Romain, REYNAUD Jade, CAMBILLAU Lara, SANTINI Patricia, CAILLAT Michel)

REGIE DU CENTRE EQUESTRE LE DEVEN 500 000 € - adopté

- POUR : 37 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prennent pas part au vote : 5 voix (REYNAUD Jade, SANTINI Patricia, RAOULT Loïc, CAMBILLAU Lara, LEBAN Michèle)

REGIE MUNICIPALE DES TRANSPORTS 371 400 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

REGIE DES AGENTS DE LA VILLE D'ISTRES 685 000 € - adopté

- POUR : 29 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prennent pas part au vote : 13 voix (BERNARDINI François, BREMAUD Laurent, DECOMBIS Véronique, GOUIN Géraldine, CAMOIN Céline, AQUARON Romain, SIERRA Jérémy, REYNAUD Jade, FALCO Carole, ALVERNHE Marie-José, PRETOT Robin, CAILLAT Michel, GABANOU Grégory)

REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES 330 614 € - adopté

- POUR : 32 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires)
- Ne prennent pas part au vote : 10 voix (EINAUDI Marc, PRIAUD Gilles, QUET Catherine, BLANCHON Johnny, CAMOIN Céline, MAYOR Olivier, COLSON Michel, ALVERNHE Marie-José, CRIADO Rose, GABANOU Grégory)

ASA ASSAINISSEMENT ENTRESSEN 1 000 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASA ARROSANTS DE CRAPONNE 2 700 € - adopté

- POUR : 38 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (TRONC Didier, TRAMONTIN Céline, CASADO Eric, GARCIA Yves)

ASA ARROSANT DE CRAPONNE Exeptionnelle 18 172 € - adopté

- POUR : 38 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (TRONC Didier, TRAMONTIN Céline, CASADO Eric, GARCIA Yves)

ASA ARROSANTS ENTRESSEN 900 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

23 – Rapports d'activités 2019 des structures locales des organisations syndicales subventionnées par la commune

PAS DE VOTE

24 – Attribution de subventions aux organisations syndicales locales - Exercice 2020

Union locale des Syndicats C.G.T. d'Istres 5 000 € - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

Syndicat C.G.T. des Territoriaux de la Ville d'Istres 4 000 € - adopté

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (FALCO Carole)

Union Locale des Syndicats C.F.T.C. d'Istres 1 000 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Syndicat C.F.T.C. des Territoriaux de la Ville d'Istres 2 500 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Union Locale des Syndicats Force Ouvrière d'Istres 1 000 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Syndicat Force Ouvrière des Territoriaux de la Ville d'Istres 2 500 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Syndicat UNSA des Territoriaux de la Ville d'Istres 2 500 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Syndicat National Unitaire Territorial 13 - FSU Territoriaux Ville d'Istres 2 500 € - adopté

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

25 – RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) - élargissement à de nouveaux cadres d'emplois

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

26 – Contrat d'adhésion révocable au régime interprofessionnel d'assurance chômage

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

27 – Gestion et exploitation des multi-accueils Simone Veil et Colette Bonassi – Choix du mode de gestion et autorisation de lancement de la procédure de concession de service public

- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !)

- CONTRE : 3 voix (Liste Istres Audacieuse)

- ABSTENTIONS : 4 voix (Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

28 – Présentation du budget primitif 2020 de l'EPIC Office de Tourisme

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

29 – Remboursement ou avoir sur la période Avril – Mai – Juin des abonnements à l'Aqua Bébé.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

30 – Remboursement ou avoir sur la période Avril – Mai – Juin des abonnements à l'École Municipale des Sports.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

31 – Tarifs 2020/2021 des prestations relatives aux activités sportives proposées par la Ville d'Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

32 – Régie des agents de la ville d'Istres - Tarifs des locations hiver 2020-2021

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

33 – Remboursement des recettes de la manifestation Féria 2020, partenariat Féria, billetteries Magic Mirrors et billetterie La Grange annulées dans le cadre du Covid 19

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

34 – Journée taurine du 18 octobre 2020

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

35 – Rues de l'Etang 2019-Répartition de la subvention versée par le Conseil départemental des Bouches du Rhône

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

36 – Rues de l'Etang 2020 - Renouvellement de la convention de groupement de commandes 2020
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

37 – Conseil Municipal des Jeunes de la Ville d'Istres 2020-2023 et Règlement intérieur.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

38 – Modification et réactualisation du Règlement Intérieur du collège Alain Savary 1
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

39 – Acceptation de don d'œuvres par la Ville d'Istres
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

40 – Approbation d'un protocole transactionnel relatif aux honoraires du groupement de maîtres d'oeuvre Bet BATTIER (mandataire) / Bet GP Ingénierie (co-contractant) dans le cadre des travaux d'extension et réhabilitation du parking des Carmes.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

41 – Option de levée d'achat crédit-bail de 2 véhicules NEW 500 FR SERIES (balayeuses)
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PERSONNEL

42 – Création d'un emploi de chargé de mission auprès de la Direction Générale des Services
- POUR : 37 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires)
- CONTRE : 1 voix (Liste Istres Audacieuse)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste En Avant Istres)

43 – Création d'un emploi d'Attaché de Presse au sein de la Direction de la Promotion et de la Communication de la Ville d'Istres
- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !)
- CONTRE : 1 voix (Liste Istres Audacieuse)
- ABSTENTIONS : 4 voix (Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

44 – Création d'un emploi de Responsable de la qualité
- POUR : 37 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires)
- CONTRE : 1 voix (Liste Istres Audacieuse)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste En Avant Istres)

DESIGNATION

45 – Conseils de Quartiers - Désignation des membres du collège Associations et Acteurs Socio-Economiques
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

46 – Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite - Modification
Monsieur Loïc GEFFRAULT est désigné à L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

47 – Désignation du représentant de la commune d'Istres à l'ANDES (Association Nationale des Elus en charge du sport).
Madame Patricia SANTINI est désignée à L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

48 – Désignation des membres de la commission de suivi de site (CSS) relative à l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) militaire au dépôt de munition de Miramas.

Sont désignés À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Monsieur Alain ARAGNEAU, membre titulaire

Monsieur Alain BERNARDET, membre suppléant

49 – Désignation de représentants du Conseil Municipal aux Assemblées Générales de Copropriétés pour lesquelles la Commune est copropriétaire – Complément de la délibération n° 69/20 du 18 Juin 2020

Sont désignés À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

- Copropriété Le Vauranne : Monsieur Michel COLSON, membre titulaire et Monsieur Patrick GRIMALDI, membre suppléant

- Copropriété Les Soleïades : Monsieur Patrick GRIMALDI, membre titulaire et Monsieur Michel COLSON, membre suppléant

50 – Désignation d'un représentant de la ville d'Istres à la Société d'Economie Mixte Pôle Aéronautique Istres – Etang de Berre – annule et remplace la délibération n° 78/20 du 18 Juin 2020

Monsieur Alain BERNARDET est désigné à L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

URBANISME

51 – Projet du Plan de Déplacements Urbains de la Métropole Aix-Marseille-Provence (PDU)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

52 – Autorisation donnée à la Métropole Aix-Marseille-Provence à déposer les autorisations administratives nécessaires à la réalisation d'une médiathèque et de son parking souterrain sur une partie de la parcelle communale cadastrée CX n° 34, avenue Radolfzell

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

53 – Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) – Définition des modalités de collaboration avec les communes du territoire de Istres-Ouest Provence - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation avec le public

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

54 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Aide au développement de la Provence Numérique 2020 » pour l'acquisition et la pose de housses connectées et d'objets connectés

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

55 – Demande de modification de la demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Aide au développement de la Provence Numérique » 2020 pour la mise en place d'un outil permettant la dématérialisation

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

56 - RETIRE – Création de la Commission extra-municipale « Environnement, Écologie et Cadre de Vie »

57 – Modification des délibérations N° 285/16, 286/16, 293/17, et 181/18 visant à désigner Me HUGEL FAUVEL pour la rédaction des actes à intervenir sur la propriété communale Ex Hôtel de France

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

58 – Cession onéreuse d'une emprise de 188m² à détacher des parcelles cadastrées BE n°109 et 112 sises allée des Fustiers ZI du TUBE

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

59 – Cession onéreuse d'une emprise de 12m² à détacher de la parcelle cadastrée BE n°112 sise allée des Fustiers ZI du TUBE

61 – Acquisition onéreuse d'une bande de terrain de 57 m² à détacher de la parcelle cadastrée Section AY N° 645 sise Chemin du Bord de Voie Ouest

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

62 – Promesse unilatérale de vente concernant la cession onéreuse d'une emprise de 2024 m² environ à détacher de la parcelle cadastrée section DM N°3

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

63 – Acquisition onéreuse d'un bâti érigé sur une propriété communale mise à bail, sis chemin de Saint Pierre - Lotissement des Heures Claires

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H 50.

Fait à ISTRES le 22 Juillet 2020



Le Maire d'Istres

François BERNARDINI